



## COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 20 avril 2007,

### DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AXA 2006

AXA annonce avoir déposé ce jour son Document de Référence 2006 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document de Référence intègre notamment le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions, ainsi que les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de Référence est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.axa.com](http://www.axa.com), rubrique Actionnariat individuel / Rapports annuels ainsi que sur le site Internet de l'AMF.